



*Communiqué #2018-3(2018-03-22)*

***Message du CA des Villas de l'Anse***

***Nouveau site internet des Villas de l'Anse***

*Le CA est heureux de vous annoncer la mise à jour du site internet de l'Association.*

*Le nouveau site est accessible dès maintenant à l'adresse habituelle [www.villasdelanse.com](http://www.villasdelanse.com).*

*L'objectif premier de cette mise à jour est de procurer un outil de communication moderne et convivial aux membres et aux résidents des Villas de l'Anse ainsi qu'à tous ceux qui pourraient s'intéresser à ce qu'est le Domaine et à ce qu'il offre.*

*Le nouveau site internet comporte deux sections distinctes.*

*Une, accessible à tous publics, qui présente les caractéristiques du Domaine des Villas de l'Anse en matière d'environnement, d'harmonie architecturale et de gestion financière. Est aussi disponible, de l'information sur l'association des propriétaires et sur les règlements en vigueur. Cette section permet de lire les dernières nouvelles concernant les Villas ainsi que de consulter les propriétés en vente.*

*Une autre section, réservée aux membres, permet un accès aux documents relatifs aux Assemblées générales et aux réunions du Conseil d'administration et du Bureau. De plus, cette section comporte un répertoire des membres et résidents actualisé et facile d'accès, de l'information sur divers sujets concernant les membres et un babillard électronique convivial de type forum. Aussi, un onglet intitulé « Le CA vous consulte » permet au CA de sonder de façon dynamique l'avis des membres et résidents sur divers sujets d'actualité.*

*Pour se connecter à cette section, votre nom d'utilisateur demeure votre adresse courriel telle que communiquée à l'Association et le mot de passe temporaire transmis par courriel. Si vous éprouvez des difficultés, communiquez avec le Soutien administratif à [info@villasdelanse.com](mailto:info@villasdelanse.com) ou au 819 769-0636.*

*Notez qu'un document d'aide à la navigation est disponible pour les membres à partir de la section « Nouvelles » de la page d'accueil. Ce document vous indique comment modifier le mot de passe temporaire. Toutefois, les membres et résidents n'ayant pas communiqué leur adresse courriel aux Services administratifs ne pourront accéder à la section réservée aux membres.*

*De plus, nous vous invitons à compléter un sondage en ligne sur le nouveau site internet, lui aussi accessible à partir de la page d'accueil.*

*Je tiens à souligner et remercier la précieuse collaboration d'André Beaulieu, membre de l'APVA, ayant permis la mise en œuvre et la coordination de ce projet de révision de notre site internet. Je remercie également tous les membres du CA pour leur apport et commentaires dans l'élaboration de ce nouveau site. Grâce au travail d'équipe de tous ces bénévoles, nous nous sommes dotés d'un nouveau site actualisé, convivial et dynamique.*

*Il n'en tient qu'à vous de le consulter régulièrement et de le faire vivre.*

*Bonne navigation!*

*Pierre Desbiens*

*Président du CA*